



FLASH ÉCO DU PATRONAT

Du 27 au 31 juillet
2026



**Cité OUA,
Bvd Eyadema,
07 BP:12429 - Lomé
Tel: +228 22 55 80 55
79 60 32 86/87
www.cnp.tg**

Le CNP-Togo, aux côtés du secteur privé



FLASH ÉCO DU PATRONAT

Du 27 au 31 juillet 2026

Foire internationale de Lomé 2026 : une politique tarifaire préférentielle en faveur des femmes et des jeunes entrepreneurs.

Le CETEF appliquera une réduction tarifaire de 70 % sur les stands du pavillon Agou en faveur des femmes et des jeunes entrepreneurs dans le cadre de la 21^e Foire internationale de Lomé (FIL 2026). Reconduite pour la quatrième année, cette mesure vise à abaisser les coûts d'accès au marché, renforcer la participation des PME, favoriser leur visibilité commerciale et stimuler les opportunités d'investissement et de partenariats d'affaires. La FIL 2026 se tiendra du 27 novembre au 13 décembre sous le thème : « Lomé, hub du commerce et des investissements en Afrique ».

Source : Togo first, du 27/07/2026

Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des Affaires (OHADA) : Lomé accueille la 61^e session du Conseil des ministres avec un accent sur la soutenabilité financière et la sécurité juridique des affaires.

Réunis à Lomé, les ministres des Finances et de la Justice des 17 États membres de l'OHADA ont adopté plusieurs mesures visant à renforcer la gouvernance institutionnelle et la pérennité financière de l'organisation. Les travaux ont notamment porté sur la mobilisation des contributions étatiques, l'amélioration des mécanismes de contrôle interne et le renforcement de la sécurité juridique des entreprises. Ces réformes visent à consolider l'environnement des affaires en Afrique francophone à travers une harmonisation accrue du droit commercial et une meilleure protection des investisseurs.

Source : Ministère des finances et du Budget, du 29/07/2026

Table ronde régionale sur le financement de la santé en Afrique francophone : les mécanismes innovants au service de la soutenabilité financière des systèmes de santé.

Cette session de trois (03) jours, réunissant les experts en financement de la santé des États membres de l'Organisation ouest africaine de la santé (OOAS), vise à identifier les principales contraintes structurelles qui entravent la mobilisation d'un financement durable du secteur de la santé et à formuler des recommandations en faveur d'un renforcement du financement domestique. Elle s'inscrit dans un contexte marqué par la contraction de l'aide publique au développement (APD), mettant ainsi l'accent sur l'optimisation de la mobilisation des ressources intérieures et l'amélioration de l'efficacité de la gestion des finances publiques afin d'assurer la soutenabilité du financement des systèmes de santé.

Source : CNP-Togo



FLASH ÉCO DU PATRONAT

Du 27 au 31 juillet 2026

Concertations BCEAO–CNP-Togo : Première réunion au titre de 2026

Cette rencontre qui constitue un cadre de concertation entre l'institution financière ouest africaine et le secteur privé vise principalement à échanger sur les enjeux monétaires et financiers. Les échanges ont également porté sur les préoccupations des acteurs économiques et les mesures d'accompagnement en faveur du financement des entreprises au titre du premier semestre 2026. L'objectif est d'évaluer l'état d'avancement des mesures envisagées par la BCEAO, recueillir ses orientations stratégiques et les attentes de l'institution à l'égard du secteur privé en vue de l'amélioration du climat des affaires au Togo.

Source : CNP-Togo, du 30/07/2026

Togo : mise en place d'un mécanisme national de contrôle de conformité des produits.

Le gouvernement a adopté un décret instituant un dispositif national d'évaluation de la conformité des produits locaux et importés avant leur mise sur le marché. Cette réforme vise à renforcer les normes de qualité, la traçabilité des produits, la protection des consommateurs et la concurrence équitable entre opérateurs économiques. Elle devrait contribuer à l'amélioration du climat des affaires et au renforcement de la compétitivité de l'économie togolaise.

Source : Présidence du conseil/ Conseil des ministres du 30/07/2026

Télécommunications : adaptation du régime des redevances pour accélérer la transformation numérique.

Le gouvernement a révisé le régime tarifaire des redevances d'utilisation des fréquences radioélectriques afin de l'adapter aux évolutions technologiques et aux nouveaux services satellitaires. Cette réforme vise à améliorer l'attractivité du secteur, favoriser les investissements des opérateurs, étendre la connectivité en zones rurales et soutenir le déploiement de solutions numériques dans des secteurs stratégiques de l'économie.

Source : Présidence du conseil/ Conseil des ministres du 30/07/2026

Deep Dive sur le rôle du secteur privé dans la Vision 2040 et la Feuille de route gouvernementale 2026 - 2031 : Le secteur privé s'engage aux côtés du gouvernement

Dans le processus d'élaboration de la feuille de route 2026-2031, une étape déterminante dans le processus d'élaboration s'est tenue à Lomé. Cette étape vise à approfondir les secteurs stratégiques retenus par le Gouvernement notamment l'agro-industrie, l'énergie et le transport & logistique, afin de traduire les ambitions nationales en réformes, projets structurants et mécanismes de mise en œuvre.



FLASH ÉCO DU PATRONAT

Du 27 au 31 juillet 2026

Cette approche marque une évolution importante : au-delà de la définition des priorités, elle cherche à identifier les leviers de transformation économique susceptibles d'accélérer une croissance inclusive, durable et créatrice d'emplois.

Il faut noter que le secteur privé s'est engagé à œuvrer aux côtés du gouvernement pour atteindre les objectifs qui seront fixés.

Source: CNP-Togo

Par la Section des Affaires Économiques

